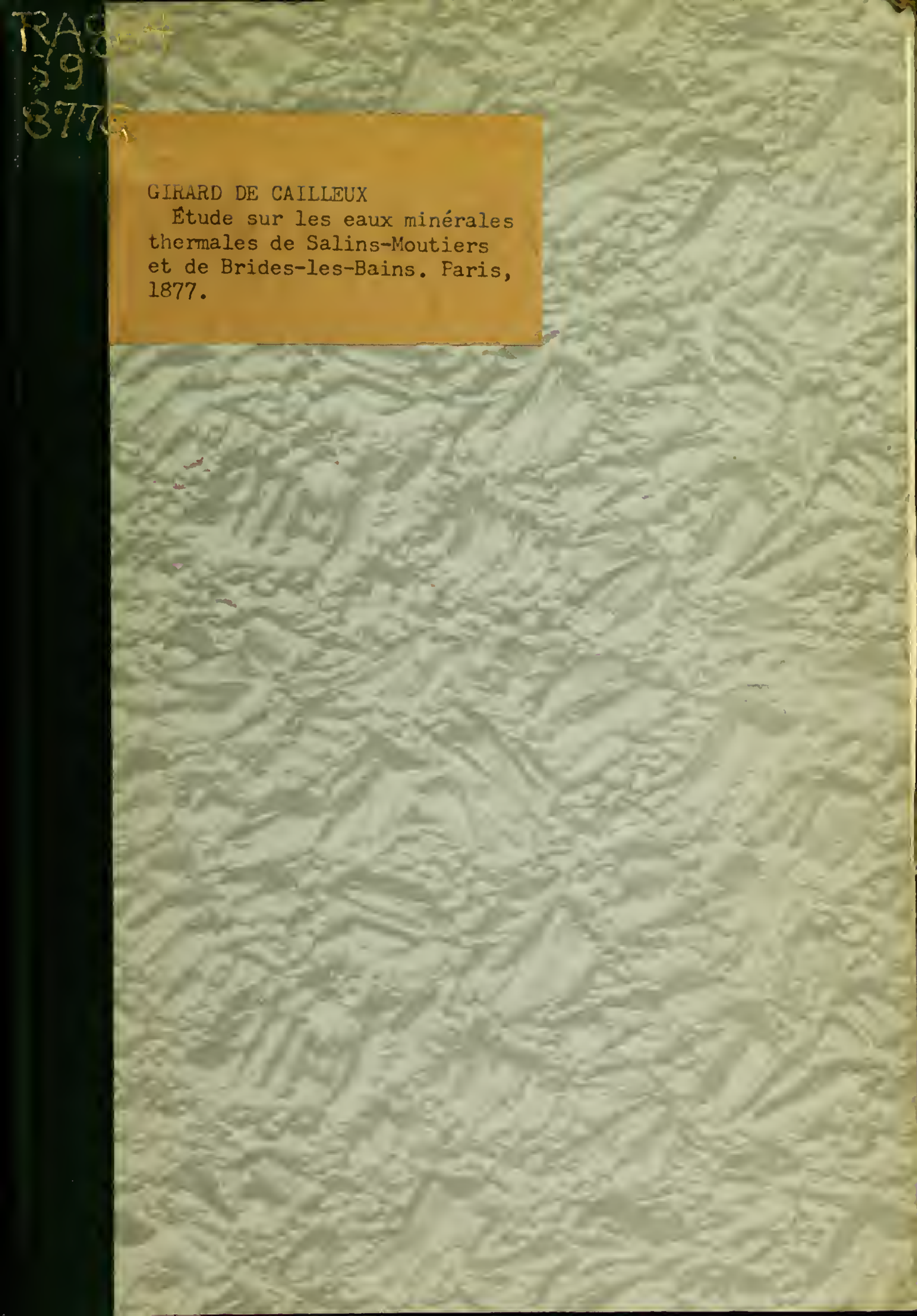
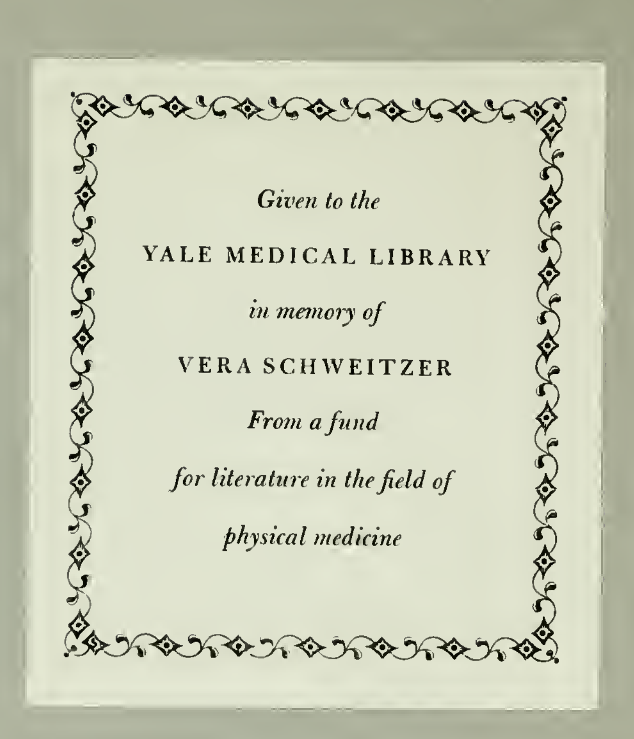

GIRARD DE CAILLEUX
Étude sur les eaux minérales thermales de Salins-Moutiers et de Brides-les-Bains. Paris, 1877.





ÉTUDE

SUR LES

EAUX MINÉRALES

THERMALES

DE SALINS-MOUTIERS ET DE BRIDES-LES-BAINS

(SAVOIE)

PAR LE

Dr GIRARD DE CAILLEUX

De la Faculté de médecine de Paris

Ancien chef de clinique à l'École de médecine de Lyon;
Ancien médecin en chef de l'Asile d'Auxerre, du Bureau central d'examen
et d'admission des Asiles de la Seine, ex-inspecteur général de ces Asiles;
Membre correspondant de l'Academie nationale de médecine de Paris,
des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, de la Société nationale de médecine de Lyon
Médecin de l'établissement thermal de Bourbon-Lancy;

Officier de la Légion d'honneur.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, rue Hautefeuille.
V. MASSON, pl. de l'École-de-Méd.

LYON

MÈGRET, libraire de l'École de médecine, quai de l'Hôpital.

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS DE SALINS
ET DE BRIDES

1877

ANALYSE
DE L'EAU THERMALE, CHLORURÉE, SODIQUE
DE
SALINS-MOUTIERS
« EAU DE MER THERMALE »

Température à la source . . . . . 35° C.

Acide carbonique	0.68
Carbonate de fer	0.15
— de chaux	0.75
Sulfate de chaux	2.40
— de magnésie	0.52
— de soude	0.98
Chlorure de magnésium	0.30
— de sodium	10.22
TOTAL	16.00

ANALYSE
DE L'EAU MINÉRALE, SULFATÉE, CHLORURÉE, SODIQUE, MAGNÉSIENNE
DE
BRIDES-LES-BAINS
(SAVOIE)

Température à la source . . . . . 35° C.

Résidu fixe par litre . 5.7200

Acide carbonique libre	0.0837
Bicarbonate de chaux	0.4380
Bicarbonate de protoxyde de fer . .	0.0112
Chlorure de magnésium	0.3071
— de sodium	1.3601
— de potassium	0.0670
— de lithium	traces.
Sulfate de soude	1.6113
— de chaux	1.8200
— de magnésie	6.1941
Matières organiques	0.0145
TOTAL	5.9070
Iode, arsenic	0.0000

(EXTRAIT DU *LYON MEDICAL*)

ÉTUDE

SUR LES

EAUX MINÉRALES

THERMALES

DE SALINS-MOUTIERS ET DE BRIDES-LES-BAINS

(SAVOIE)

On doit certainement placer les eaux minérales parmi les modificateurs généraux les plus puissants de l'organisme, ce qui avait fait dire à Bordeu « qu'il regardait comme incurable toute maladie chronique qui avait résisté aux eaux minérales. »

Connus dès la plus haute antiquité chez les Gaulois et les Romains, comme l'attestent les fastueux débris des thermes construits dans les pays que ces peuples habitèrent, les établissements minéraux n'ont cessé de rendre les plus grands services sanitaires.

Mais comment agissent les eaux minérales et à quelles classifications peuvent-elles répondre ?

Il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours possible, dans l'état actuel de la science, d'expliquer comment agissent les eaux minérales, pas plus qu'il n'est possible d'expliquer

tous les phénomènes naturels qui se passent sous nos yeux, quoique la science ait pour objet de découvrir les causes de ces actions.

Cependant les eaux minérales agissent certainement en dehors des moyens auxiliaires qui doivent concourir à leur action thérapeutique : 1° par leurs principes minéralisateurs et par les gaz qu'elles contiennent ; 2° par leur température ; 3° par leurs propriétés électro-chimiques ; 4° par leurs substances mucoso-animales, etc., etc.

C'est sur les deux premières données que reposent aujourd'hui les classifications dans lesquelles on les a groupées.

Ainsi, quoique différentes entre elles sous quelques rapports, ce qui donne à chaque source son autonomie, les eaux minérales se rapprochent par certains caractères chimiques, c'est-à-dire par la prédominance de certains principes minéralisateurs, qui a permis de les constituer en cinq grandes classes : 1° acidules gazeuses ; 2° alcalines gazeuses ; 3° ferrugineuses ; 4° sulfureuses ; 5° enfin, eaux salines.

Les quatre premiers groupes sont parfaitement distincts par la spécialité de leur minéralisation. Le dernier groupe présente des variétés de composition chimique, de combinaisons auxquelles s'attachent diverses propriétés qui peuvent s'expliquer par la prédominance des sulfates et des chlorures, d'où leur est venu le nom d'eaux sulfatées et d'eaux chlorurées, qualifiées iodurées, bromurées ou arsenicales, selon la présence de ces corps.

Mais ce n'est pas, avons-nous dit, seulement par les principes minéraux qu'elles contiennent qu'agissent les eaux minérales. Elles puisent encore leur valeur thérapeutique dans la température dont elles sont douées. C'est pourquoi on les distingue sous le nom d'eaux minérales thermales ou d'eaux minérales froides, selon qu'elles atteignent naturellement la température de 20 degrés centigrades ou se trouvent au-dessous.

Les eaux minérales agissent encore par quelques-unes de leurs propriétés, celles, par exemple, électro-chimiques, par leur mucus, etc... ; mais il serait trop long de les indiquer dans un article dont l'objet principal est si limité.

Parmi les eaux minérales thermales qui appartiennent au groupe des eaux salines chlorurées et sulfatées, nous avons cru utile de faire connaître la valeur thérapeutique des eaux de Salins et de Brides, sur lesquelles notre attention vient d'être éveillée par des circonstances spéciales. Le moment nous a paru d'autant plus opportun, que la France revendique légitimement à son profit la faveur dont les eaux minérales analogues de l'Allemagne ont joui pendant trop longtemps.

SALINS (Savoie)

Le voyageur qui se rend à Salins est vivement impressionné par la magnificence et par la splendeur des paysages qui se déroulent à chaque pas à ses regards étonnés.

En effet, parti de Paris, le baigneur, arraché aux douces habitudes du foyer, arrive à Salins par une route parfaitement entretenue, en suivant la vallée de l'Isère. A côté de la route serpente cette rivière, qui roule ses flots argentés sur un lit de cailloux, semés parfois d'énormes blocs de roches détachés des flancs des montagnes, ou qui mugit dans une gorge profonde creusée au pied des rochers.

Tantôt l'œil est ébloui par l'aspect des glaciers qui dressent leurs têtes blanches et altières au-dessus de massifs de montagnes couvertes de forêts, dont les pieds viennent se baigner dans les vertes prairies qu'arrose l'Isère. Tantôt l'œil se repose sur les verdoyants coteaux dont la route est bordée, d'où jaillissent des cascades écumantes et qui recèlent dans leur sein des richesses minéralogiques variées, ou étalent sur leurs flancs de précieux trésors botaniques. Tantôt, enfin, il s'arrête mélancolique sur les ruines imposantes de châteaux féodaux, de monastères antiques, évoquant les vieux souvenirs des grandeurs passées et rappelant au sage cette vérité répétée par les siècles : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas ; unum est necessarium... Quid hoc ad æternitatem ?*

Cette deseription, qui pourrait paraître déplacée, a cependant sa valeur au point de vue thérapeutique ; car, ainsi que le dit notre savant maître le docteur Louis, dans une réponse au docteur Taylor : « Personne ne reste indifférent à ces beautés de premier ordre, personne ne s'en fatigue ; et qui pourrait nier l'heureuse influenee d'un pareil speetaele sur ceux qui viennent demander la santé à une station, et qui ont besoin d'y trouver des distractions douees, eapables de les eonsoler de la perte de leurs habitudes ? Car là est un des grands inconvénients des voyages entrepris pour la santé, et il faut de toute néeessité tâeher de l'amoindrir. »

Situé à un kilomètre de la ville de Moûtiers (Savoie), à 492 mètres au-dessus du niveau de la mer (1), entre 45° 20' 3" de latitude et 4° 11' 34" de longitude, jouissant pendant l'été d'une température moyenne de 18 à 20 degrés centigrades, l'humble village de Salins, jadis importante eité, est remarquable par ses sourees minérales. *Etiam in montibus aquæ marinæ.* Ces sourees, en effet, constituent non-seulement une véritable eau de mer, mais, eomme le dit si justement le savant doeteur Mélier, une mer thermale.

Ces eaux salines ehlorurées thermales jaillissent par cinq ouvertures d'une source commune qui leur donne naissanee, et se réunissent dans deux bassins différents, connus sous les noms de Grande et de Petite souree.

Il existe à Salins un établissement pour l'administration de ces eaux ; mais son installation est tellement défeetueuse, qu'il doit être remplacé par une eonstruction nouvelle qui réunira toutes les eonditions exigées par l'expérienee et par la science pour en faire un établissement modèle.

La Compagnie qui s'est rendue propriétaire de ces importantes sources étudie dans ee moment l'emplacement qu'il devra oceuper. Il s'agit, pour eela, d'être fixé sur les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à utiliser ces eaux à leur lieu d'émergenee ou à les diriger vers Moûtiers,

(1) Laissus, *Notice sur les eaux thermales chlorurées de Salins*, p. 14 et 15.

chef-lieu d'arrondissement de la Savoie, siége du plus ancien évêché de la Tarentaise, point central des excursions dans les riches vallées de cette belle province. Cette étude doit aboutir très-prochainement à une solution.

Tales sunt aquæ qualis terra per quam fluunt. Ce passage de Pline, qui n'est pas toujours exact, puisque des eaux minérales peuvent dériver d'une formation différente de celle où elles jaillissent, comme le fait remarquer avec justesse notre savant confrère le docteur Constantin James (1), s'applique heureusement aux eaux de Salins.

Il résulte, en effet, des savantes recherches de MM. Lory et Vallet, que la zone où ces sources puisent leurs éléments minéralisateurs est constituée par un développement de roches triasiques qui les contiennent, et qui s'étend du Valais à Moûtiers.

Les eaux de Salins, à leur point d'émergence, sont limpides et inodores, quoiqu'elles ne tardent pas, au contact de l'air, à donner naissance à un précipité ocracé résultant de la décomposition des carbonates de fer et de chaux qu'un excès d'acide carbonique tenait en dissolution. Elles se chargent aussi de conferves d'un beau vert qu'on voit flotter à leur surface.

Leur saveur est franchement salée et amère, leur contact détermine à la peau une sensation de rugosité.

Elles sont agitées par un mouvement de bouillonnement dû à l'énorme quantité de bulles d'acide carbonique qui viennent crever à leur surface.

Elles marquent 2° à l'aréomètre, leur pesanteur spécifique est de 2°, 11 ; leur température varie entre 35 et 36° ; comme toutes les eaux minérales, elles sont douées de propriétés électro-chimiques incontestables (2).

Leur volume est considérable ; le débit des sources ne s'élève à rien moins qu'à trois millions et demi de litres par jour.

Leur minéralisation s'élève à plus de 16 grammes de sels par litre ; parmi ces sels figurent le chlorure de sodium

(1) Constantin James, *Guide pratique des eaux minérales*, p. 1.
(2) Laissus, *Loc. cit.*, p. 37.

dans la proportion de 10 à 11 grammes, par litre de chlorure de litium, les sulfates alcalins, le fer, le manganèse, des traces de bromure, d'iodure de potassium, des arséniates de fer et de chaux.

Ces eaux peuvent donc, comme l'affirme notre savant confrère le docteur Rotureau (1), remplacer avantageusement les eaux de Hombourg, Manheim, Wiesbaden, Kreuznach et Kissingen, dont l'Allemagne est si fière.

Indiquer les éléments minéralisateurs des eaux de Salins, c'est faire connaître en majeure partie leur mode d'action, c'est dire par conséquent qu'elles sont toniques ou stimulantes, diurétiques, diaphorétiques, reconstitutives, résolutives ou purgatives, selon la dose, la température, la durée dont le médecin fait usage dans leur administration, et selon le mode de réaction propre à chaque organisme, point très-important.

Je dis dose et durée de leur emploi ; on sait, effectivement, qu'absorbé en quantité immodérée et persistante, le chlorure de sodium produit une dyscrasie du sang, qui amène le scorbut, l'amaigrissement et la mort, et que la privation de ce sel rend les organismes anémiques, œdémateux, vermineux, et les fait dépérir rapidement.

L'action des autres substances précitées et les divers degrés de température ne sont pas moins variables dans leurs effets, et, pour être sagement utilisées, ces eaux, comme en général toutes les eaux minérales, exigent une profonde connaissance des modifications apportées dans l'économie animale par les aptitudes héréditaires, par l'âge, par le sexe, par le tempérament, par l'idiosyncrasie du sujet.

Les eaux de Salins sont donc toniques, altérantes ou purgatives, selon l'usage méthodique que l'on en fait.

Elles s'administrent sous forme de bains, de douches, de vapeurs, de lotions, de boue ; elles s'emploient aussi en boisson, mais surtout en bains. A cet égard, il est intéressant de mettre en lumière le fait signalé par le docteur Kuhn, dans son remarquable mémoire sur les eaux de Nie-

(1) Rotureau, *Examen comparatif des principales eaux de l'Allemagne et de la France*, p. 51

derbronn, reproduit par notre distingué confrère le docteur Laissus. Ces deux médecins ont constaté que l'exhalation cutanée commence et l'absorption cesse, ou l'absorption commence et l'exhalation cesse, suivant que le bain est au-dessus ou au-dessous de la température normale, autrement dit du degré d'indifférence marqué par une absence de sensation de froid ou de chaleur. C'est de ce fait que découle le précepte d'élever ou d'abaisser la température du bain, selon que l'on veut obtenir une action stimulante ou tonique.

Il résulte de ce que nous venons de dire sur les eaux de Salins, qu'elles conviennent principalement au lymphatisme simple ou à ses manifestations les plus exagérées. C'est surtout dans ces cas qu'elles triomphent ; elles exercent aussi une action avantageuse dans les paralysies nerveuses, rhumatismales ou atoniques, sans lésion grave des centres nerveux, dans les névroses atoniques, dans les affections rhumatismales ou les maladies chroniques de la peau qui sont sous la dépendance du vice scrofuleux, enfin dans certains états atoniques de l'appareil génito-urinaire, en ayant soin d'en diriger et surveiller l'application avec la plus grande sagesse.

Certaines maladies chirurgicales ayant un caractère scrofuleux seront encore très-heureusement modifiées par l'emploi de ces eaux. Il en sera de même de la chlorose et des chloro-anémies.

En revanche, elles sont contre-indiquées dans les affections aiguës, dans les névroses où prédomine l'excitabilité et dans les affections de poitrine, surtout dans celles où l'on peut soupçonner l'existence de la tuberculose.

Mais ce n'est pas seulement par leurs principes minéralisateurs que les eaux de Salins sont remarquables, la nature en a favorisé l'emploi en dotant ces sources d'environs qui présentent les aspects les plus grandioses et les richesses géologiques, minéralogiques et botaniques, les plus variées.

Le baigneur pourra donc se livrer au plaisir *salutaire* des excursions les plus instructives et les plus pittoresques.

En effet, s'il est reconnu qu'un exercice musculaire modéré, en plein air, avec des distractions, concourent puis-

samment au succès du traitement, il n'est pas moins certain que la respiration des baumes résineux exerce sur les organismes affaiblis la plus heureuse influence. Cette respiration constitue à elle seule une médication antilymphatique précieuse. Il ne sera donc pas sans avantage de trouver à côté de Salins des forêts de pins qui, par leur baume résineux, viendront ajouter leur action bienfaisante à celle si puissante des sources thermales.

Espérons que ces eaux « si indignement oubliées jusqu'à ce jour, comme le dit le savant professeur Gubler, et qui cependant sont classées au nombre des plus riches eaux chlorurées sodiques qui existent, » sauront prendre dans la thérapeutique thermale le rang qu'elles doivent occuper.

Nous en avons pour garantie la Société générale dite la Tarentaise, qui vient de les acquérir, et qui saura mettre le nouvel établissement projeté à la hauteur de l'efficacité de ses eaux, et pour certitude le talent éprouvé du docteur Laissus fils, successeur de son père, à qui est confiée la direction médicale du service, et qui, comme lui, fait de ces eaux un judicieux et savant usage.

BRIDES-LES-BAINS

Nous avons fait connaître Salins, ses propriétés, ses ressources thérapeutiques. Nous avons même indiqué les inconvénients qui s'attachent à l'administration des eaux de cette station sous forme de boisson laxative. Eh bien, là encore, comme si la nature, prodigue de ses trésors, avait voulu parfaire son œuvre, elle a placé à côté de Salins une station thermale ravissante, qui fournit des eaux contenant des principes minéralisateurs semblables à ceux de cette mer thermale, mais dans des proportions bien inférieures, et qui produisent des effets purgatifs sans exciter les organes digestifs.

Situé à 5 kilomètres de Moûtiers, ancienne capitale de la Tarentaise, et à 4 de Salins, élevé à 570 mètres au-dessus du niveau de la mer, altitude intermédiaire entre celle de la plaine basse et celle de la haute montagne, Brides-les-Bains est assis dans une délicieuse vallée que traversent les eaux écumantes du Doron, abritée des vents du nord et du midi par de hautes montagnes plantées de vignes à leur base et couronnées par des forêts de sapins.

Si l'on en croit le docteur Laissus, le captage et l'usage des eaux de Brides remontent à une haute antiquité, puisqu'il en est déjà question dans une lettre adressée à l'un de ses coreligionnaires, en 211, par un proconsul romain, gouverneur de Lyon sous Septime Sévère. Il paraît que les Romains en faisaient usage dans le temps même où les empereurs firent édifier les bains d'Aix en Savoie. Le nom même de Brides-les-Bains, qu'a toujours porté le lieu de leur source, atteste cette ancienneté.

La température moyenne de ce beau séjour diffère peu de celle de Salins; le thermomètre Réaumur y varie de 16 à 20 degrés.

Ces eaux salines sulfatées, découvertes en 1818 pour la seconde fois, surgissent à travers les fissures d'un schiste quartzeux magnésien, en dégageant une notable quantité de gaz acide carbonique. Elles donnent naissance à un précipité rougeâtre de peroxyde de fer hydraté.

Leur température varie de 35 à 36° centigrades; elles débitent un volume de 300,000 litres par jour.

Elles sont limpides, douces au toucher, d'une saveur légèrement amère et styptique, pourvues, comme nous l'avons dit, d'acide carbonique.

Leurs principes minéralisateurs s'élèvent à près de 7 grammes; le sulfate de chaux y figure pour 2 grammes 350 milligrammes, celui de soude pour 1,031, celui de magnésie pour 0,700. A l'encontre des eaux de Salins, le chlorure de sodium n'y entre que dans la proportion de 1 gramme 222.

L'analyse de M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, que nous mentionnons, constate en outre la présence de 0,325 de carbonate de chaux, de 0,016 de protoxyde de fer, et de 0,042 de silice. On y trouve des traces

d'iode, d'arsenic et de phosphate. Le docteur Savoyen, qui les a analysées sur place, y a, en outre, signalé du manganèse et du cuivre.

La composition chimique des eaux de Brides indique donc qu'elles sont purgatives, et MM. Pétrequin et Socquet, dans leur savant traité sur les eaux minérales, vont jusqu'à les considérer « comme un type d'eaux salines, sulfatées, calciques, sodiques. » — « Pour moi, dit le docteur Laissus (1), ce sont des eaux purgatives par excellence, qui viennent combler une grande lacune dans les eaux minérales françaises. »

Dans un moment où l'Allemagne reproche à la France sa pauvreté en fait de sources minérales purgatives, il est donc heureux que cette dernière puisse lui opposer les eaux de Brides, qui, par leurs propriétés purgatives et reconstitutives à la fois, propriétés vraiment exceptionnelles, sont à même de lutter avantageusement avec les eaux de Pullna. Car, ainsi qu'on le sait, le principal inconvénient inhérent à l'usage de cette eau, comme à celui des sources qui lui sont congénères, c'est de ne pouvoir être employées plusieurs jours de suite sans fatiguer les organes digestifs et débiliter l'organisme, tandis qu'il résulte des judicieuses observations du docteur Laissus que les eaux de Brides peuvent être employées pendant toute la durée d'une cure, à titre de méthode purgative, à la dose de quatre à cinq verres par jour, sans occasionner de coliques, sans fatiguer le moins du monde les organes digestifs (2).

Ingérées à petite dose, les eaux de Brides sont toniques et reconstitutives, comme les sources de cet ordre. Les eaux de Brides, par la présence des sulfates alcalins, sont diurétiques et laxatives; elles agissent, à la manière des eaux de Carlsbad, dans les engorgements et obstructions du foie, en augmentant la sécrétion biliaire.

Elles combattent avantageusement les stases veineuses des viscères abdominaux, et particulièrement la pléthore

(1) Laissus fils. Lettre au rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*, sur les eaux de Brides-les-Bains.

(2) Laissus fils, *Loc. cit.*

abdominale, connue en Allemagne sous le nom de vénosité de Braünn ; leur valeur thérapeutique, selon le docteur Laissus, est, sous ce rapport, au moins égale à celle des eaux de Hombourg et de Kissingen.

Leur action se montre également favorable dans les maladies chroniques des organes digestifs, dans les dyspepsies flatulentes, dans l'état suburral et les embarras du tube digestif, dans la lientérie, dans certaines affections cutanées.

Enfin, leur action dérivative et laxative exerce la plus heureuse influence dans les cas de mouvements congestifs vers les centres nerveux ou vers les organes pulmonaires. Elles peuvent, dès lors, être employées avec succès à l'époque de la ménopause, pendant laquelle les femmes sont sujettes à une si grande variété d'accidents congestifs.

Les chloroses et chloro-anémies, les états atoniques, suite de maladies anciennes, de convalescences prolongées et imparfaites, les catarrhes chroniques des bronches et de la vessie, se trouvent également bien de l'usage de ces eaux. Mais, en revanche, elles sont funestes dans les cas de tuberculoses, et doivent être proscrites dès qu'on en soupçonne l'existence.

Un établissement avec casino, salles de jeu et de lecture, salons, hôtels, télégraphie privée, construit en 1840, sous la direction intelligente du gouvernement de la Savoie, réunit des conditions très-favorables à l'administration des bains et des douches.

On y trouve encore quelques petits chalets privés, où une famille peut au besoin s'installer. Ils sont placés dans le plus riant paysage, au milieu de vertes prairies où l'on jouit d'un calme parfait et de l'air le plus salubre.

Association des eaux de Salins et de Brides

Par suite de la forte excitation qu'elles produisent sur la peau en atténuant la vitalité du tube digestif, les eaux de Salins occasionnent fréquemment la constipation. On sait,

d'autre part, combien est grande l'inertie des premières voies dans le lymphatisme exagéré, etc., etc., et combien il est bon dans l'état de pléthore ou d'engorgement hépatique, de faire précéder la cure de certaines évacuations alvines.

Il semble que la nature ait placé à côté l'une de l'autre les deux sources de Salins et de Brides, dont les propriétés sont différentes, pour s'entr'aider dans ces cas et pour concourir par leur action mutuelle et diverse au but médical.

En effet, les propriétés doucement purgatives de Brides combattent très-avantageusement la constipation ou la paresse intestinale causée par les bains de Salins, ou le lymphatisme, et, en diminuant la pléthore et les engorgements hépatiques, préparent l'organisme à l'action bienfaisante des eaux toniques et reconstituantes de cette dernière station.

On peut donc avec avantage combiner, associer et alterner l'usage de ces deux sources pendant le traitement, afin de le rendre complet.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Nous venons de nous livrer à l'étude successive des eaux de Brides et de Salins; qu'il nous soit permis maintenant d'en tirer les conclusions :

1° Les eaux de Salins, riches en chlorure de sodium, doivent être employées dans le traitement de la scrofule et de ses manifestations les plus avancées; c'est là surtout qu'elles triomphent. On peut les opposer heureusement à celles de Hombourg, de Manheim, de Kreuznach et de Kissingen, si appréciées en Allemagne.

2° Les eaux de Brides, sulfatées calciques, sodiques, magnésiennes, c'est-à-dire purgatives, exercent une action des plus heureuses dans les engorgements du foie, dans la pléthore abdominale (vénosité de Braünn), dans les affections saburrales des voies digestives et dans les cas de mouvements congestifs vers les centres nerveux. Elles

agissent à la manière des eaux vantées de Carlsbad, dont elles égalent la valeur, et peuvent être opposées aux eaux de Hombourg et de Kissingen.

Ces principes établis, c'est aux praticiens qu'il appartient d'en faire l'application dans les cas déterminés.

Dr GIRARD DE CAILLEUX,

De la Faculté de médecine de Paris.

Ce Mémoire, lu à la Société nationale de médecine de Lyon, dans ses séances des 4 et 11 novembre 1873, a donné lieu, de la part de ce corps savant, aux appréciations suivantes :

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 novembre. — Présidence de M. DESGRANGES.

« M. le docteur Girard de Cailleux lit un mémoire sur les eaux de Brides et de Salins.

« M. le président fait ressortir le mérite de ce Mémoire qui, dans un style élégant, étudie de la façon la plus sérieuse les eaux de ces sources et nous donne sur leur emploi des conseils du plus haut intérêt.

« La Société tout entière acquiesce aux paroles de M. le président, qui prie M. Girard de Cailleux de vouloir bien accepter un jeton pour le remercier de sa lecture. »

Séance du 11 novembre.

« M. Girard de Cailleux lit la deuxième partie de son étude sur les eaux de Salins en Savoie et de Brides-les-Bains.

« M. le président remercie M. Girard de la lecture de cet excellent travail et des appréciations pleines de sens et de justesse qu'il renferme. »

NOTE DE L'ÉDITEUR

Depuis que le docteur Girard de Cailleux a fait le travail qui précède (1874), les eaux de Brides ont été l'objet de nouvelles études (1). Le docteur Philbert, après avoir examiné les diverses sources de France y a installé depuis deux années un traitement spécial de l'obésité.

Nous reproduisons ici un article où il donne des détails sur son mode de traitement :

« L'obésité, qui n'est pas considérée ordinairement comme une maladie, devient grave par les désordres qu'elle entraîne dans l'organisme. Le malade n'éprouve généralement aucune douleur ; ses fonctions, quoique embarrassées, se font encore assez bien. Aussi n'a-t-il pas conscience du danger qui le menace. Il est pourtant très-grand, car la mort peut en être la suite. J'ai déjà eu l'occasion de voir des malades qui, ayant refusé de se soigner, ont payé de leur vie ce fatal entêtement.

« Arrivé à un certain degré de maladie, l'obèse n'a plus aucune volonté; il est dans une apathie et une somnolence continuelles. Il repousse alors toute médication. C'est à ce moment qu'il est nécessaire de le soustraire au milieu dans lequel il vit. Le meilleur moyen est de l'envoyer au loin dans une station appropriée. Une fois arrivé dans cette station, le malade écoute volontiers les conseils du médecin. Il n'a aucun prétexte pour ne pas les suivre, et le bien-être qui en résulte l'encourage à continuer.

« Les eaux de Brides conviennent très-bien pour ce traitement, elles sont purgatives, et les sels qu'elles contiennent activent les combustions.

« L'altitude de cette station, qui est de 570 mètres au-dessus du niveau de la mer, est un précieux auxiliaire.

« De plus, les promenades y sont faciles, agréables, les montagnes avoisinant Brides étant toutes très-boisées.

« Lorsque la marche est devenue trop pénible, on peut la remplacer par des sudations artificielles. On obtient ces dernières au moyen d'étuves à air sec.

« Le régime alimentaire a aussi besoin d'une grande surveillance. La quantité d'aliments n'a pas d'importance. La difficulté réside dans le choix. Aussi a-t-on installé une table où ne figurent que les aliments qui peuvent être absorbés sans inconvénient. De cette façon, on évite des tentations toujours difficiles à vaincre.

« Le malade qui veut se soumettre d'une façon sérieuse à ce traitement obtient toujours d'excellents résultats.

« Parmi les personnes que j'ai soignées l'année dernière, un monsieur de trente ans a perdu 16 livres en 18 jours. Un autre de 54 ans, 14 livres en 24 jours. Une demoiselle de dix-huit ans, 10 livres en 21 jours.

« L'effet de la cure peut être suivi, au moyen de tracés indiquant chaque jour le poids du malade.

« On voit par ce qui précède que la station de Brides peut, ainsi que l'annonçait M. le professeur Gubler, lutter avec avantage contre les stations allemandes. Ces dernières, jusqu'alors, avaient eu le monopole du traitement de l'obésité.

« Paris, avril 1877.

« Dr E. PHILBERT. »

(1) *Du traitement de l'obésité aux eaux de Brides*, par le docteur Philbert, Mémoire extrait des *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris* (DELAHAYE, éditeur).

818.77. — Boulogne (Seine) — Imprimerie JULES BOYER.

